LYON CAPITALE

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 01 / 11 / 2026 à 11:18

Date de publication : lundi 8 novembre 2021 à 02:19

Type : Constitution SELARL

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 5 novembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SELARL DU DOCTEUR MARIN DESBIEZ

Forme sociale : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Siège social : 15 avenue de Bad Kreuznach – 01000 BOURG-EN-BRESSE

Objet social : La Société a pour objet l'exercice en commun ou non, à titre exclusif, de la profession de médecin généraliste spécialisé en angiologie.

Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer.

Elle peut accomplir toutes opérations financières, civiles, immobilières ou mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus de nature à favoriser son extension ou son développement, sans pour autant que la société puisse avoir une activité autre que celle de l'exercice de la profession de médecin..

Capital social : 5.000 Euros

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Gérance : M. Marin DESBIEZ, demeurant 10 rue Dr ROUX – 01000 BOURG-EN-BRESSE

Immatriculation de la Société au Greffe du Tribunal de Commerce de BOURG-EN-BRESSE.

Pour avis.

La Gérance

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/c4f380ea-0222-bbd0-a4ae-03f5ef000fd7

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex